

# Focus Budget



Bulletin trimestriel du Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget



N° 003 - DECEMBRE 2020

## 12<sup>e</sup> journée CIFOEB sur la bonne gouvernance économique et financière : les solutions numériques et amélioration de la transparence dans la gestion publique.

P.7



### 3<sup>e</sup> CAFE CIFOEB :

La dématérialisation du service public et la réduction du train de vie de l'Etat au Burkina Faso : des experts se prononcent

P.4

### Rapport sur l'état de la transparence budgétaire gestion 2019 au Burkina

Faso : L'État a obtenu un score de 45,52/100 selon le CIFOEB

P.12



## FOCUS BUDGET

### Directeur de Publication

Youssef OUATTARA, Directeur  
Exécutif du CIFOEB

### Rédactrice en chef

Rose Arlette Cissima KY,  
Chargée de communication

### Equipe de Rédaction

Youssef OUATTARA  
Drissa OUATTARA  
Rose Arlette Cissima KY  
Aïda DAO  
Mahazou KINDO  
Amidou DIOMA

### Photographe

CIFOEB

### Montage et Impression

La CGF : 70 34 73 56  
graphiraso@yahoo.fr



## Une année 2020 éprouvée !

Nous voilà au terme d'une année, marquée par la mise en œuvre d'un paquet d'activités consacrées à la promotion de la bonne gouvernance économique et financière au Burkina Faso. Un regard rétrospectif permet au Centre d'Information, de formation et d'études sur le budget (CIFOEB) de se satisfaire du déroulement de son plan de changement malgré la situation sécuritaire doublée d'une crise sanitaire auxquelles nous avons fait face. L'équipe de la direction exécutive ainsi que les membres des comités citoyens de contrôle du budget ont donc su s'adapter en recalibrant les activités avec un réajustement de leur cadence.

Cette année, qui s'achève a été marquée par plusieurs productions (rapports d'études et notes) sur des thèmes d'intérêt qui ont permis d'éclairer et d'informer le citoyen. Ainsi les événements tels que la survenue de la COVID et les mesures de riposte, les élections présidentielle et législatives, ont alimenté l'essentiel des productions du CIFOEB.

L'innovation qui aura marqué la vie du centre en 2020 a été le café des experts dénommé « Café CIFOEB » un cadre d'échanges où des experts débattent sur des sujets d'actualité et en lien avec les objectifs du CIFOEB. Des thèmes comme la dépense électorale, la problématique de la masse salariale et la dématérialisation du service public et la réduction du train de vie de l'Etat au Burkina Faso, ont été débattus face à un public composé de la société civile, de l'administration publique, des médias, des étudiants, etc. Diffusé en direct sur les réseaux sociaux du centre, ce cadre est devenu en trois éditions, un rendez-vous à ne pas manquer du CIFOEB.

L'activité qui a aussi marqué la vie du centre a été l'échange avec les candidats à la magistrature suprême. Les candidats à l'élection présidentielle et législative 2020, ont présenté leur approche quant à la prise en



**Youssouf OUATTARA, Directeur Exécutif du CIFOEB**

compte de la bonne gouvernance économique et financière dans leurs projets de société respectifs qu'ils comptent mettre en œuvre si la population portait sur eux son choix pour les cinq prochaines années.

Ce cadre a permis d'appréhender de façon succincte les priorités dans le programme de société de chaque candidat et d'apprécier la place qu'occupe l'aspect bonne gouvernance économique et financière dans chaque projet de société.

Chers lectrices et lecteurs de Focus Budget, l'année 2021 s'annonce comme une année de grands défis pour le centre qui devra garder le cap pour plus de sensibilisations et d'interpellations sur la bonne gouvernance économique et financière et le contrôle citoyen.

Bonne lecture de ce dernier numéro de l'année de focus budget à toutes et à tous. Un numéro qui vous donne un aperçu des actions du CIFOEB au cours du dernier trimestre de 2020 et qui vous plonge aussi dans trois (03) analyses que le rapport sur l'état de la transparence budgétaire gestion 2019, le rapport sur la gouvernance minière au Burkina Faso et la note sur les engagements budgétaires de l'Etat.

**Bonne lecture à toutes et à tous !**

## LA DÉMATÉRIALISATION DU SERVICE PUBLIC ET LA RÉDUCTION DU TRAIN DE VIE DE L'ÉTAT AU BURKINA FASO : DES EXPERTS SE PRONONCENT.

Le mardi 24 novembre 2020 s'est tenu dans la salle de conférence de la DGCOOP le troisième « Café CIFOEB » sur la dématérialisation du service public et la réduction du train de vie de l'Etat. Youssouf OUATTARA, Directeur Exécutif du CIFOEB était le modérateur avec comme panélistes Dr. Rodrigue GUIGUEMDE, Directeur Général du Développement et de l'industrie numérique, Oumar Cheick TAMBOULA, chef de service Dématérialisation des Procédures Administratives de la fonction publique et Eugénie KIENDREBEOGO, Administratrice des services financiers.



Les panélistes du 3<sup>e</sup> Café CIFOEB

Depuis 2001, le Burkina Faso s'est engagé dans un processus d'amélioration du service public en optant pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Des structures notamment la SONABEL et l'ONEA ont adopté ces outils à travers le paiement de factures ou encore la

DGI pour la télé-déclaration et le paiement d'impôts. Cependant, malgré l'essor du numérique, la plupart du service public est rendu sur support papier. Ce qui engendre des acquisitions de biens et services permanentes, récurrentes, voire même un perpétuel recommencement avec ces corollaires

de corruption et de surfacturation. Selon l'analyse sur le Projet de Loi de finance initiale exercice 2021 fait par le CIFOEB, les ABS (Acquisitions de Biens et Services) représentent 11,17% du budget de l'État. Cela réduit fortement les marges de l'investissement public. La question de l'efficaci-

té et l'efficacité des dépenses publiques étant l'un des points d'intérêt du CIFOEB, le choix de cette thématique était nécessaire afin de lancer le débat sur l'implication de la dématérialisation sur le train de vie de l'État.

A l'entame des débats, les experts ont reconnu que le taux de la dématérialisation de l'administration publique au Burkina Faso est faible. Ils sont unanimes que des efforts sont en train d'être faits pour une digitalisation des administrations publiques au Burkina Faso. Selon M. TAMBOULA, « des mesures ont été prises sur plusieurs plans notamment le plan infrastructurel, institutionnel et juridique pour régler et garantir une transition vers le numérique ». Aux dires de madame KIENDREBEOGO, il y a une panoplie d'applications qui ont été développées dans le secteur des finances publiques. Elle a également souligné qu'il faut une stratégie de digitalisation des services.

Toujours selon Monsieur TAMBOULA, le décret N°2018-0690/PRES/PM/MFPTPS/MDENP portant adoption de la liste des démarches administratives à mettre ligne pris

en Conseil des ministres prévoit de simplifier ou de dématérialiser plus de 400 procédures administratives et avec l'aide de e-Burkina ; 128 sont classées prioritaires. Pour ce qui concerne l'analyse coût-bénéfice de la transition numérique, plusieurs instruments (applications) ont été développés pour réduire les coûts autant pour l'Etat que pour les citoyens. Comme exemple, il a cité le « e-concours » qui a permis à l'Etat de réduire les charges (mobilisation du personnel pour la réception des dossiers, la sécurité) liées au recrutement des concours directs de la fonction publique. Pour les candidats, le « e-concours » a permis d'économiser les frais connexes liés au dépôt des concours. Il y a également les systèmes de paiement des factures (ONEA, SONABEL), des impôts en ligne qui permet aux citoyens de payer leur impôt sans se déplacer. Ce système a permis à la Direction Générale des Impôts (DGI) de continuer la collecte des impôts pendant cette période de COVID-19.

Des opportunités existent, mais non exploitées qui pourraient réduire les charges de l'Etat et des

citoyens. Le projet ALIAS (Accès en Ligne aux Informations Administratives et Salariales) est un exemple qui pourrait permettre aux agents de la fonction publique de suivre leur carrière sans se déplacer, mais avec le manque de communication, le projet traîne à être effectif. Il y a aussi le e. paiement que l'Etat doit beaucoup développer pour faciliter l'accès aux services et réduire les coûts.

Selon les panelistes, les facteurs freinateurs de la dématérialisation sont entre autres liés aux individus qui ne veulent pas s'approprier le numérique, l'absence de portage politique de la dématérialisation par un « Champion », le déficit d'informaticiens dans la fonction publique pour piloter le projet et le coût très élevé des infrastructures numériques.

### **Que faire pour réussir le développement de cette industrie et de l'ensemble de l'écosystème numérique en lien avec la réduction de la charge de dépenses pour le contribuable que pour l'administration ?**

Selon les panelistes il faut



«Une culture du numérique doit être inculquée aux usagers». Dixit Dr **GUIGUEMDE Rodrigue** Directeur Général du Développement et de l'industrie numérique

une panoplie d'actions à savoir une implication des acteurs. « Pour cela une culture du numérique doit être inculquée aux usagers ». Dixit Dr **GUIGUEMDE Rodrigue** ; une volonté politique plus engagée et traduit en vision; un champion pour donner l'exemple ; une étude diagnostique pour voir la soutenabilité du projet de numérisation ; une stratégie de digitalisation avec

des objectifs bien clairs et qui répondent à nos réalités et la prise en compte des langues locales pour faciliter l'accès des populations aux services numériques.

Troisième du genre, le dernier Café CIFOEB de l'année 2020 a été une occasion pour le centre d'interpeller l'autorité publique a une gestion efficace et efficiente des

ressources publiques. A l'issue des débats, les participants ont invité le CIFOEB à un renforcement de son action afin que la bonne gouvernance économique et la transparence dans la gestion budgétaire puisse être une véritable réalité au Burkina Faso.

**La rédaction**

## 12<sup>E</sup> JOURNÉE CIFOEB SUR LA BONNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE AU BURKINA FASO : LES SOLUTIONS NUMÉRIQUES ET AMÉLIORATION DE LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION PUBLIQUE

Le mardi 08 décembre 2020, s'est tenue dans la salle de conférence de Royal Beach hôtel, la 12e journée sur la bonne gouvernance économique et financière du CIFOEB sous le thème « les solutions numériques et amélioration de la transparence dans la gestion publique ». Présidée par Dr Seydou Dao Président du Conseil d'Administration du CIFOEB, elle a connu la participation de plus d'une centaine de personnes issues des organisations de la société Civile, des parlementaires, des corps de contrôle, du monde universitaire, de l'administration publique et des Partenaires techniques et financiers.



Dr Seydou DAO, PCA du CIFOEB

Le CIFOEB en tant que structure œuvrant pour la promotion de la bonne gouvernance économique et financière au Burkina Faso, en a fait l'un de ses axes principaux d'intervention. Une gouvernance efficace ou performante est le fruit d'un ensemble d'ins-

titutions, de mécanismes et de processus au travers desquels les citoyens et les groupes peuvent formuler leurs intérêts et leurs besoins, communiquer sur leurs différences et exercer leurs droits et obligations. Cela implique une participation effective des

citoyens, un flux d'informations transparentes et des mécanismes de rendu des comptes fonctionnels. Convaincu que les nouvelles technologies de l'information et de communication peuvent contribuer à assurer une bonne utilisation des ressources pu-

bliques, le CIFOEB a choisi de placer sa 12<sup>e</sup> journée sous le thème : « les solutions numériques et amélioration de la transparence dans la gestion publique ».

Le PCA dans son allocution d'ouverture a expliqué que l'initiative des journées CIFOEB est une occasion de partage de bonnes pratiques d'expériences réussies et de pistes d'actions pour impacter qualitativement la gestion publique au Burkina Faso. La performance de l'État passe inévitablement par l'amélioration de son offre de service. « À l'heure où le numérique fait partie intégrante de nos habitudes et nos modes de vie et où il transforme nos relations en société, il est essentiel que l'administration publique saisisse les possibilités du numérique afin de faciliter ses interactions avec la population » dicit Dr Seydou DAO lors de son allocution.

Son intervention a fait place aux différentes communications dont la première donnée par Dr Jules Armand Sampawendé TAPSOBA représentant résident du FMI au Togo, a portée sur « les solutions numériques et amélioration de la transparence au Burkina Faso ». Dans sa présentation, il a présenté les avantages et les inconvénients potentiels de l'utilisation du numérique. En termes d'avantages potentiels, il y a la rapidité, l'efficacité, la rentabilité, la simplification du service public et du processus administratif. Quant aux inconvénients potentiels il a cité le manque d'égalité



**Les experts Dr Jules Armand Sampawendé TAPSOBA et Drissa DAO (en vidéo conférence depuis les États Unis) ont communiqué sur « les solutions numériques et amélioration de la transparence au Burkina Faso »**

dans l'accès public aux ordinateurs et à internet, la vulnérabilité aux cyberattaques, le coût du développement et de la mise en œuvre de l'administration électronique, le désintermédiation du gouvernement et de ses citoyens, la confiance ( la confiance dans la gouvernance électronique dépend très fortement de ses performances et de son exécution), faux sentiment de transparence et de responsabilité et l'hyper-surveillance des citoyens.

Dans son développement, Dr TAPSOBA a abordé le contexte sanitaire actuel lié à la pandémie de la COVID-19 et l'occasion que cela a donné au gouvernement d'opter pour le numérique afin d'assurer une continuité de l'administration pendant le confinement. La digitalisation, la déclaration et le paiement électronique des impôts et taxes ont occasionnés moins de coûts de déplacement et moins de collusion. La pérennisation et la généralisation de cette pratique permettront d'optimi-

ser les dépenses budgétaires (meilleure coordination entre acteurs, réduction des délais, numérisation des pièces justificatives), la réduction des détournements et un audit plus aisé.

Le communicateur a ensuite présenté les actions à mener pour une bonne utilisation du numérique dans nos administrations il s'agit de renforcer l'infrastructure numérique (réseau informatique, débit), d'adapter ou renforcer le cadre réglementaire et institutionnel, renforcer les capacités des acteurs qui sont les usagers et personnels de l'administration financière. Selon lui, il est important d'assurer une meilleure coordination et d'intégration des outils, d'utiliser des technologies de rupture avec des backups de sécurité et enfin calibrer la digitalisation en privilégiant les attentes et la satisfaction des usagers des services publics. Pour appuyer la communication de Dr TAPSOBA, un expert en cyber sécurité en la personne de Drissa DAO consultant senior à l'admi-



Les participants de la 12e journée ont montré leur intérêt pour la thématique de cette année

nistration américaine était en vidéo conférence depuis les Etats Unis, afin d'apporter son avis sur l'opérationnalisation des solutions numériques et les dispositifs sécuritaires qu'on devrait prendre si on doit implémenter ce dispositif du numérique pour accroître la transparence.

Selon Drissa DAO, le digital peut aussi permettre à l'administration des finances publiques d'assurer une collaboration à l'interne entre les différents acteurs. Au lieu d'avoir un système séparé entre les directions qui travaillent concomitamment sur le même dossier, une stratégie numérique permettrait à tous ses acteurs de pouvoir collaborer. Toutefois, pour pouvoir concevoir une solution numérique qui reflète le niveau de transparence voulu, il faut un préalable. Il faut partir d'un code de transparence qui va consister à consigner l'ensemble des règles de transparences et de bonnes pratiques, et définir l'audience possible et les rôles et responsabilités de tous les acteurs impliqués dans le traitement des dos-

siers. Lorsque tout cela est fini, à partir de ce code qui va être traduit dans la plateforme numérique, il sera possible de bien concevoir l'architecture.

Avant de faire place à la seconde intervention de la journée, le communicateur principal notamment le Dr TAPSOBA a partagé avec l'assistance une expérience Togolaise de digitalisation du service public lancer en seulement une semaine afin d'apporter une assistance aux personnes vulnérables touchées par les restrictions dues à la COVID-19.

La seconde communication de la 12e journée CIFOEB sur la bonne gouvernance économique et financière a été la présentation du rapport sur l'état de la transparence budgétaire au Burkina Faso gestion 2019. Depuis 2017, le CIFOEB produit chaque année un rapport sur l'état de la transparence budgétaire au Burkina Faso en vue de surveiller la mise en œuvre de la transparence par l'Etat central et les collectivités notamment les 13 communes chefs-lieux de ré-

gions. Pour ce faire, un indice composite a été conçu par le CIFOEB (ITB-CIFOEB) et sert d'outil d'évaluation en matière de transparence de l'État et des collectivités. Présenté par Youssouf OUATTARA Directeur Exécutif du CIFOEB, il a expliqué que la mesure de la transparence s'est basée sur cinq (05) domaines que sont **i) l'accessibilité aux informations budgétaires, ii) la fiabilité du budget, iii) la participation du public à la gestion des finances publiques, iv) la gouvernance financière publique et v) le contrôle budgétaire interne et externe.**

A l'issue de l'évaluation, il ressort que l'État central a enregistré un score de 45,52/100 pour l'exercice budgétaire 2019, en baisse comparativement à 2018 où il était de 48,20/100.

Au niveau local, les communes ont été classées par ordre de mérite. Le trio gagnant du prix de la transparence gestion 2019 sont Ziniaré (1er), Fada (2e) et Koudougou (3e).

## La rédaction

## L'IMPACT DU 11 DÉCEMBRE SUR LES RESSOURCES PROPRES DES COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES : UNE RÉFLEXION DU CIFOEB

Le vendredi 4 décembre 2020 à Banfora, ville qui organise les festivités du 11 décembre 2020, s'est tenue un atelier de partage des résultats d'une étude sur l'impact de la célébration tournante du 11 décembre sur les budgets des collectivités ayant abritées les festivités. Conduit par le Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget (CIFOEB) en partenariat avec DANIDA, l'objectif de cette étude a été de jeter un regard critique sur les contributions des réalisations du 11 décembre aux budgets des collectivités dans huit (08) communes chefs-lieux de région ayant déjà abrité la fête nationale à savoir Dédougou, Tenkodogo, Gaoua, Koudougou, Manga, Dori, Kaya et Ouahigouya.



La communication sur les résultats de l'étude a été assurée par Youssouf OUATTARA, Directeur Exécutif du CIFOEB

Le « 11 décembre » marque l'anniversaire de la proclamation de la république de Haute-Volta en 1958. Cumulativement, à cette date, furent associées les activités commémoratives de la fête nationale. Initialement célébrée dans la capitale politique du pays, l'État s'est engagé depuis 2007 dans un processus de célébration tournante, touchant princi-

palement les capitales des régions. À partir de cet instant, un autre format de célébration de la fête nationale a été institué à travers des réalisations d'infrastructures à l'effet d'accompagner le développement économique et social des régions bénéficiaires. Depuis 2008 plus d'une centaine de milliards ont été injectés dans les économies locales en vue

de la commémoration de la fête nationale. L'objectif de cette option est d'offrir l'opportunité de promouvoir et de soutenir les potentialités des différentes régions du Burkina Faso tout en profitant d'une circonstance majeure affirmer notre identité en tant qu'État souverain et inviter les populations à une introspection collective sur notre vivre-ensemble.

D'un point de vue économique, les réalisations associées à la commémoration tournante du 11 décembre devraient en plus de l'embellissement des localités abritant la fête nationale, contribuer en principe à relancer l'activité économique des localités en insufflant une nouvelle dynamique.

C'est pourquoi, plus d'une décennie après sa délocalisation, le CIFOEB a conduit la présente analyse afin de cerner l'impact de la célébration tournante du 11 décembre sur les budgets des collectivités ayant abritées les festivités, étant entendu que le budget est l'instrument de mise en œuvre de politiques publiques et de stimulation de développement.

Il s'est agi pour le CIFOEB de jeter un regard critique sur les contributions des réalisations du 11 décembre au budget des collectivités.

C'est à Banfora, Chef-lieu de la région abritant l'édition 2020 de la fête nationale que le Directeur Exécutif du CIFOEB a exposé les résultats de l'étude. Ainsi, les résultats de l'analyse indiquent clairement que les investissements du 11 décembre n'ont pas significativement profité aux budgets des communes couvertes par l'étude. En effet, sur les six (06) communes, seule la commune de Gaoua a connu globalement une amélioration des recouvrements au-delà des projections.

Cette contre-performance globalement observée tra-



**Les participants étaient issus des services techniques déconcentrés, et d'OSC**

duit l'idée que, malgré le volume important des ressources injectées dans les communes, les investissements retenus et réalisés ne sont pas susceptibles de créer une dynamique économique pouvant améliorer les ressources propres desdites communes.

Dans la plupart des communes sous analyse, d'autres facteurs pourraient contribuer à ces résultats contre intuitif. Il s'agit entre autres du retard dans la rétrocession des infrastructures. Une situation qui s'explique parfois par le retard dans la finition des travaux et de la réception des infrastructures. Ce délai assez long dans l'opérationnalisation de ces investissements, contribue, nul doute à accentuer le manque à gagner au profit des budgets locaux.

À cela, il faut ajouter également la préoccupation soulevée quant à la qualité des infrastructures réalisées. Couplée au retard lié à la rétrocession, leur mise en

service engendre des coûts supplémentaires pour les collectivités.

Au-delà de sa dimension festive et folklorique, la célébration du 11 décembre doit être l'occasion de réaliser des investissements productifs.

Dans cette optique et dans l'éventualité d'une continuité dans la célébration tournante, le centre a fait quelques propositions à savoir : Aligner les investissements du 11 décembre aux plans locaux de développement, orienter les investissements vers la réalisation d'unités de productions et de transformations structurantes des produits locaux pour plus d'impact économique, développer des initiatives au niveau des communes pour exploiter pleinement les infrastructures réalisées, mieux s'organiser pour recouvrer les taxes et impôts et combattre l'incivisme.

**La rédaction**

## RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE GESTION 2019 AU BURKINA FASO : L'ÉTAT A OBTENU UN SCORE DE 45,52/100 SELON LE CIFOEB

Depuis 2017, le CIFOEB produit chaque année un rapport sur la transparence budgétaire au Burkina Faso pour surveiller la mise en œuvre de la transparence au niveau de l'Etat central et des collectivités notamment les 13 communes chefs-lieux de régions. Pour ce faire, un indice composite a été conçu par le CIFOEB (ITB-CIFOEB) et sert d'outil d'évaluation du niveau de transparence de l'État et des collectivités. Le présent article est une synthèse du rapport sur l'état de la transparence selon le CIFOEB et les organismes internationaux.



Le Directeur Exécutif, Youssouf OUATTARA a présenté le contenu du rapport

L'Indice de Transparence Budgétaire du CIFOEB (ITB-CIFOEB) est un indicateur composite développé par le CIFOEB pour mesurer annuellement la transparence budgétaire au Burkina Faso tant au niveau central que local. Il tient compte des standards internationaux no-

tamment : PEFA, CPIA, Open Budget Initiative, MO Ibrahim et Transparency International.

Cette évaluation de l'état de la transparence du CIFOEB est une alternative nationale aux rapports des institutions internationales de mesure de la transpa-

rence budgétaire qui ont parfois une périodicité plus étendue et demeure surtout la seule à ce jour qui évalue la transparence au niveau local.

Cet indice prend en compte cinq (05) grands domaines de transparence identifiés que sont : i) l'ac-

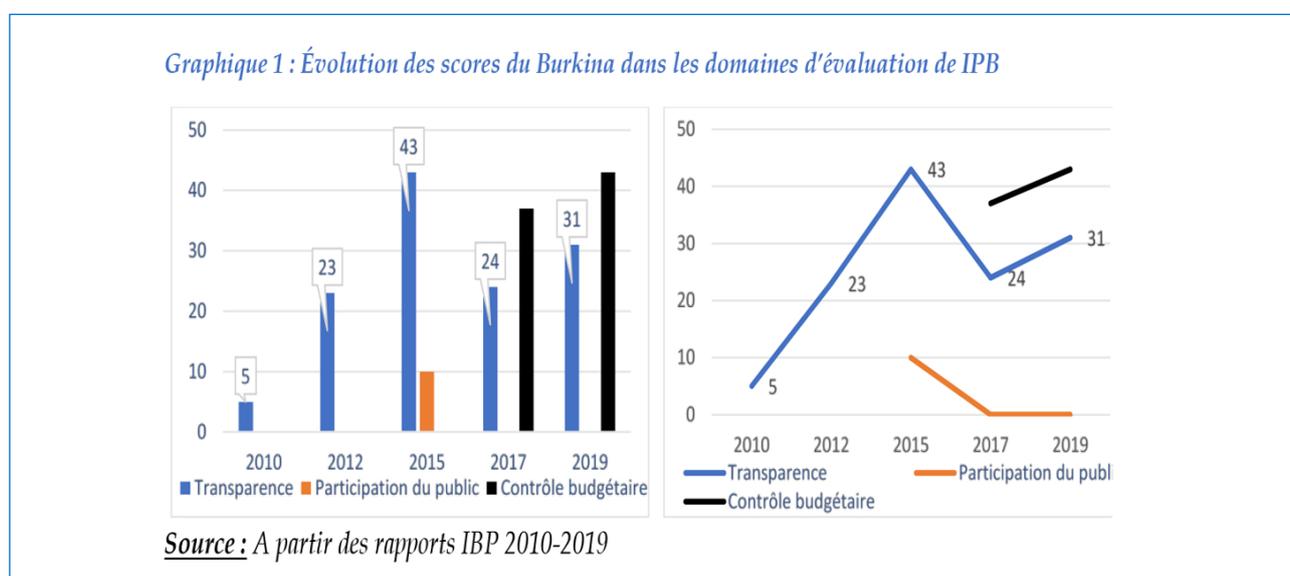
cessibilité aux informations budgétaires ii) la fiabilité du budget iii) la participation du public à la gestion des finances publiques iv) le contrôle budgétaire interne et externe et v) la gouvernance financière publique.

## I - SITUATION DE LA TRANSPARENCE AU BURKINA SELON LES STANDARDS INTERNATIONAUX

### 1- Indice du budget ouvert (OBI)

En 2019, le Burkina Faso a enregistré un score de 31/100 ; 0/100 et 43/100 respectivement dans les domaines de la transparence, la participation du public et le contrôle budgétaire.

La transparence Budgétaire du Burkina Faso selon IBP est résumée dans le graphique (1) ci-dessous.



### 2 - Évaluation PEFA (Public expenditures and financial accountability)

Le PEFA permet d'évaluer la transparence et le respect du principe de responsabilité en termes d'accès à l'information, d'établissement de rapports et d'audit et de dialogue sur les politiques et mesures concernant la Gestion des finances publiques (GFP) à travers 31 indicateurs regroupés sous sept (07) piliers.

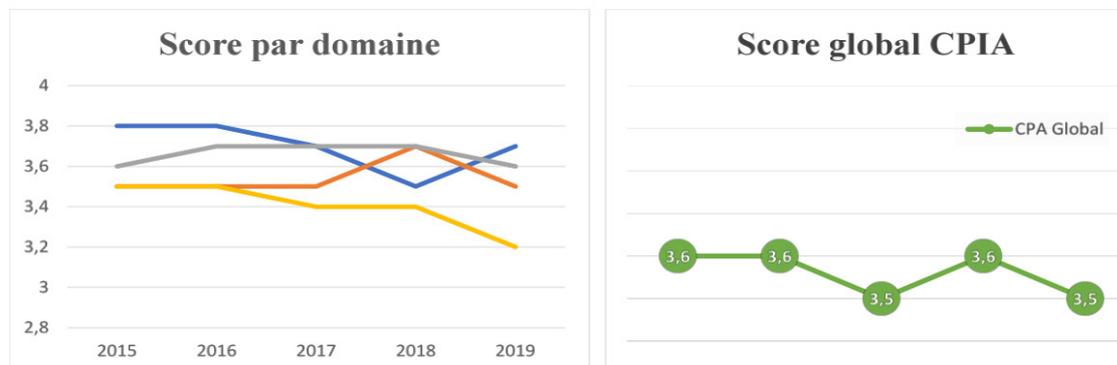
La dernière évaluation PEFA en 2017 montre que la performance du système de GFP du Burkina Faso est encore insuffisante pour assurer la réalisation des trois objectifs budgétaires visés que sont la discipline budgétaire, l'allocation stratégique des ressources et la fourniture efficace et efficiente de services publics

Au total, dix-sept (17) indicateurs sur vingt-huit (28) se sont détériorés. Seul un (01) indicateur s'est amélioré entre 2013 et 2017. Sept (07) indicateurs sont restés stables.

### 3- Country Policy and Institutional Assessment (CPIA)

Le Burkina Faso a enregistré en 2019 un score de 3,5 sur une échelle d'appréciation de 1 à 6.

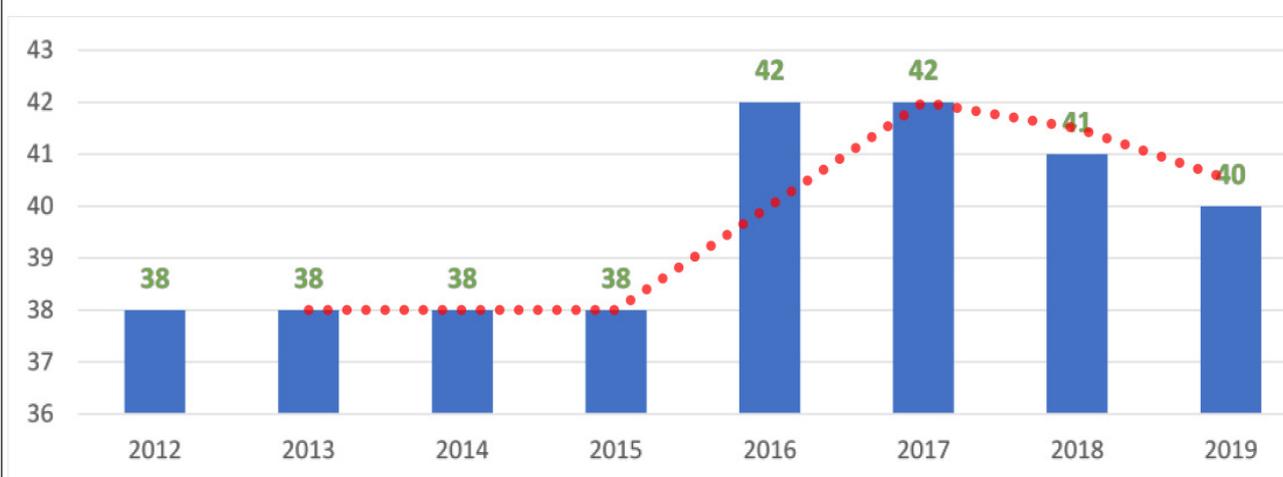
Graphique 2 : Évolution des scores CPIA du Burkina Faso de 2015-2019



#### 4- Indice de perception de la corruption (IPC)

L'IPC indique que le Burkina Faso a obtenu en 2019 un score de 40 sur 100 en recul de 7 places au classement par rapport à 2018. Le Graphique qui suit montre les scores enregistrés depuis 2012.

Graphique 3 : Évolution des scores IPC obtenus par le Burkina Faso de 2012-2019

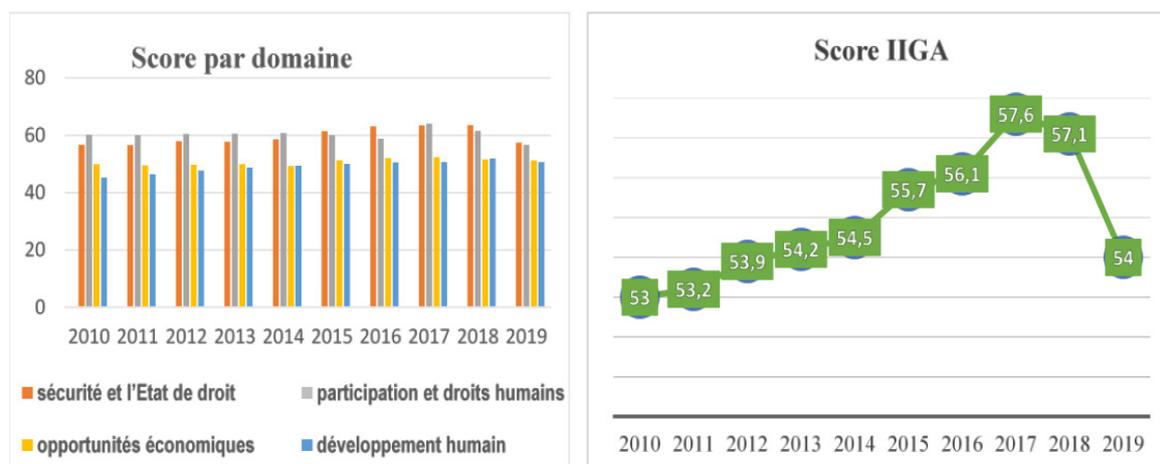


**Source :** A partir des rapports IPC 2012-2019

#### 5- Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) Mo Ibrahim

En 2019, le Burkina Faso a obtenu un score global de 54/100 contre 57,1/100 en 2018, se classant à la 17<sup>ième</sup> place sur 54 pays Africains. Les scores par domaines sont présentés dans le graphique suivant :

Graphique 4 : Évolution des scores IIGA obtenus par le Burkina Faso de 2010-2019



Source : A partir des rapports IIGA 2010-2019

## II - EVALUATION DE LA TRANSPARENCE SELON L'ITB-CIFOEB

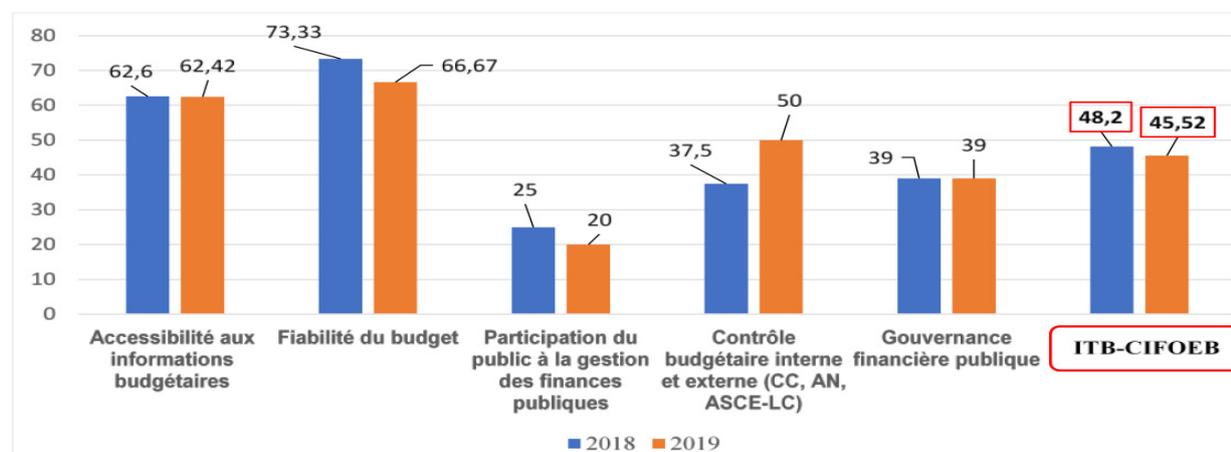
### 1- Score de l'Etat selon l'ITB-CIFOEB

Pour l'évaluation de la transparence au Burkina, l'ITB-CIFOEB prend en compte les cinq (05) domaines cités ci-dessus, quatorze (14) critères et vingt-deux (22) indicateurs.

De l'ITB-CIFOEB 2019, le Burkina a obtenu un score de 45,52/100 pour l'exercice budgétaire 2019 contre 48,20/100 en 2018. Excepté le domaine de la « gouvernance financière publique » qui est resté stationnaire entre 2018 et 2019, tous les autres domaines ont connu une détérioration.

Nonobstant cette situation, les domaines de « l'accessibilité aux informations budgétaires » et de « la fiabilité du budget » enregistrent des notes relativement satisfaisantes en 2019, soient respectivement 66,42/100 et 66,67/100 (Cf Graphique 05)

Graphique 5 : Notes par domaine de transparence et du score de l'ITB-CIFOEB en 2018 et 2019



Source : CIFOEB 2020

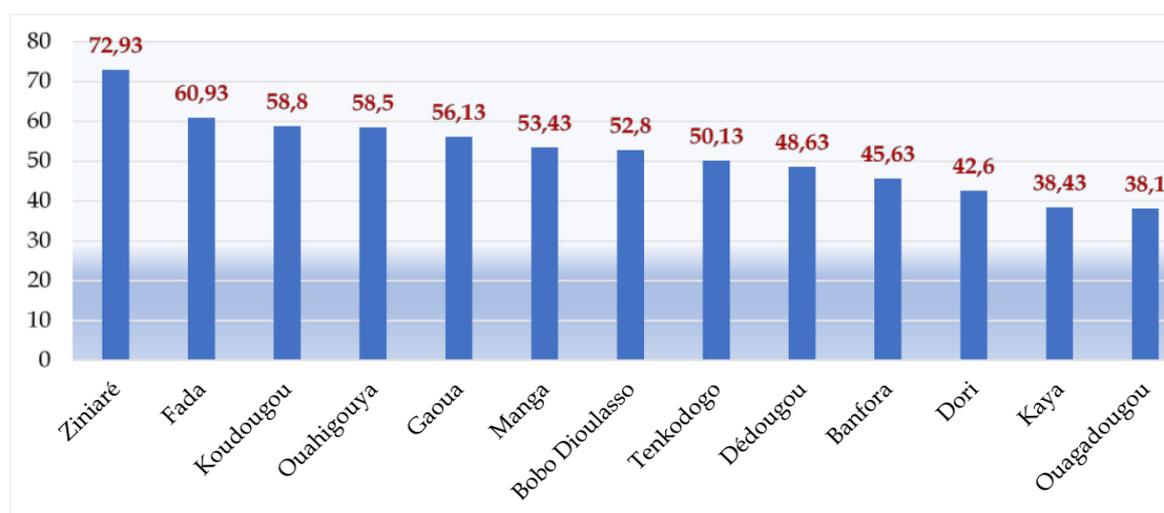
## 2- Score des treize (13) communes chefs-lieux de région selon l'ITB-CIFOEB

Tout comme le niveau national, l'ITB-CIFOEB s'applique aux collectivités territoriales afin d'apprécier leur niveau de transparence.

Pour prendre en compte certaines spécificités des collectivités notamment leur mode de fonctionnement et de gouvernance, quatre (04) des cinq (05) domaines cités ont été retenus, excepté le domaine « contrôle interne et externe ». En outre, dix (10) critères et 14 indicateurs ont été pris en compte.

Le graphique ci-après présente le classement des treize (13) communes chefs-lieux de régions du Burkina évaluées en 2019.

Graphique 6 : Scores ITB-CIFOEB des 13 communes chefs-lieux de régions



Source : CIFOEB 2020

### III - RECOMMANDATIONS

#### Au niveau national

- Prendre des dispositions en vue de la tenue effective des campagnes de communication sur le budget citoyen ;
- Activer les points focaux au niveau des structures concernées par la production des documents budgétaires en vue de leur acheminement au comité de gestion du site-web de la DGB pour publication ;
- Engager des réflexions sur les formes de participation du public au processus budgétaire et définir un guide en la matière ;
- Renforcer le système de recouvrement des ressources en vue d'une part de minimiser les restes à recouvrer en fin d'exercice budgétaires et d'autre part d'améliorer le taux de pression fiscale ;
- Veiller à minimiser l'ingérence du politique dans les prévisions budgétaires afin de réduire les écarts ;
- Développer des outils alternatifs de production et de traitement des données budgétaires au profit des acteurs non étatiques ;
- Adopter les textes d'application des lois régissant le fonctionnement des corps de contrôle (ASCE-LC, CC).



Les trois lauréats du prix de la transparence trophées et attestations en mains posant avec le PCA et le Directeur Exécutif du CIFOEB

### Au niveau local

- Adopter et rendre opérationnel des outils modernes de communication et de diffusion des informations et données budgétaires (site-web, page Facebook, journaux, radio) ;
- Traduire les documents budgétaires en langues locales
- Disponibiliser les documents budgétaires dans les centres de lectures publics (bibliothèque) ;
- Travailler à ce que les investissements du budget soient alignés sur les inscriptions du PAI ;
- Travailler à minimiser les écarts entre les prévisions et les réalisations ;
- Dynamiser les espaces de concertation (CCCo) ;
- Travailler à rendre le processus budgétaire plus participatif ;
- Travailler à minimiser les procédures exceptionnelles dans les plans de passation des marchés publics ;
- Travailler à tenir les journées de redevabilité au plus tard à la fin du premier semestre de l'année N+1.

## GOVERNANCE MINIÈRE AU BURKINA FASO: COMMENT ASSURER UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES MINIÈRES AU PROFIT DES POPULATIONS ?

**Le Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le Budget (CIFOEB), soucieux d'une bonne gestion des ressources minières a conduit une étude sur la gouvernance minière au Burkina Faso pour disposer d'éléments de surveillance de la transparence du secteur minier. Cet article est un résumé de cette étude dont la restitution a eu lieu le mardi 17 novembre 2020 à Ouagadougou.**

La multiplication des permis de prospection minière au Sahel ne doit pas occulter les dynamiques et les stratégies, qui ne sont pas toutes vertueuses et qui posent des questions plus profondes sur le type de développement possible pour ces pays<sup>1</sup>. Ces questions « interrogent » sur la gouvernance contemporaine des ressources naturelles en Afrique et particulièrement au Burkina Faso.

Une gouvernance améliorée des ressources naturelles est préconisée par les Agences interétatiques de l'Afrique et des institutions internationales à travers plusieurs référentiels et l'on observe que cette gouvernance s'est en effet améliorée (Shaw, 2012 ; PNUD, 2013).

Pendant cette première décennie d'une exploitation effective des ressources naturelles, l'exportation des minerais bruts

<sup>1</sup> Alain Antil, le boom minier au Sahel, Un développement durable ? 2014, page 2

extraits prend de plus en plus une place importante dans l'économie du Burkina Faso. Les produits de base extraits sont exportés sans y apporter une valeur ajoutée, en termes de transformation. Ce qui fait craindre que le Burkina Faso n'emprunte le schéma classique de la plupart des pays africains, dont la stratégie consiste à exporter des produits de base sous une forme brute, non transformée, les empêchant d'entretenir une croissance viable et solidaire, d'améliorer le bien-être de la population ou de diversifier et transformer les économies<sup>2</sup>.

Les rapports traitant de l'impact économique et social de l'exploitation des ressources naturelles au Burkina Faso analysent les problèmes qui se posent dans la gestion et la gouvernance de ce secteur en termes de risques, notam-

<sup>2</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, la gouvernance des ressources naturelles et la mobilisation des recettes publiques

pour la transformation structurelle, 2018

ment :

- trop grande dépendance de l'économie des revenus générés par l'exploitation des minerais de base ;
- capacité réduite de maîtrise de la volatilité des cours des matières premières en l'absence de mécanisme prévu pour juguler les effets induits par l'instabilité des prix des matières et de la demande, entre autres l'absence un fonds de lissage ou de stabilisation ou de fonds souverains ;
- insuffisante planification détaillée à long terme visant l'intégration du secteur minier dans les autres secteurs de l'économie et une mauvaise exécution des plans de développement ;
- incapacité à capter un maximum des recettes générées par l'exploitation des ressources



**Le présidium de l'atelier de restitution de (g à d) Mathurin KONE membre du CIFOEB, Drissa OUATTARA Chargé de programme du CIFOEB et Adrien SOMDA Consultant chargé de l'étude**

naturelles et une mauvaise stratégie pour leur gestion ;

- intégration réduite de la politique des exploitations minières artisanales et petites exploitations dans le processus du document stratégique de réduction de la pauvreté, en établissant des liens avec d'autres secteurs ruraux nationaux ;
- absence d'un cadre stratégique bien élaboré, conformément à la Vision de Yaoundé sur les exploitations minières artisanales et les petites exploitations.

Cet extrait du rapport examine l'état de la gouvernance du secteur minier au Burkina Faso, ainsi que les efforts qui sont faits pour améliorer la gestion

de ce secteur. Le développement du secteur extractif constitue une opportunité pour le pays de transformer son économie. Le cours élevé de l'or il y a quelques années a eu pour effet d'augmenter les recettes d'exportation qui sont passées de 58,7% en 2016<sup>3</sup> à 71% en 2017<sup>4</sup>. Ce qui bien entendu a donné une certaine marge de manœuvre budgétaire au gouvernement. Les revenus générés par le secteur minier totalisent un montant de 186,776 milliards de F CFA pour l'année 2017 (16,1% de contribution du secteur dans les revenus de l'Etat) contre 164,585 milliards de FCFA en 2016, soit une hausse de 13,48%.

Mais le secteur des res-

3 ITIE-BF, rapport de conciliation 2016, page 45

4 ITIE-BF, rapport de conciliation 2017, page 9

sources naturelles peut affecter l'économie lorsqu'il s'établit une trop grande dépendance des revenus générés par l'exploitation d'un seul produit de base, notamment l'or comme dans le cas du Burkina Faso.

Quels efforts sont faits pour une diversification de l'économie et pour l'établissement de liens nécessaires entre le secteur extractif et les autres secteurs de l'économie ?

Selon le rapport de la Commission des Nations Unies pour l'Afrique<sup>5</sup>, le secteur des ressources naturelles affecte la gouvernance d'un pays de plusieurs façons :

5 Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, la gouvernance des ressources naturelles et la mobilisation des recettes publiques pour la transformation structurelle, 2018, page 11

- à travers un effet corrosif des recettes publiques provenant des ressources naturelles sur la gouvernance, les institutions étatiques ; ce qui crée un climat où l'on recherche à tout prix la rente et où les recettes publiques qui pourraient être utilisées pour le développement sont détournées vers des intérêts privés ;
- par le caractère imprévisible des recettes publiques, qui ruine toute idée de plan à long terme.

Dans le souci d'améliorer la gouvernance ainsi que les institutions pour une bonne gestion des ressources naturelles, le Burkina Faso a adhéré au processus de l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives (ITIE) afin de les rendre plus transparentes, responsables et participatives. Cette option semble avoir influencé les réformes institutionnelles qui ont été opérées et la relecture du code minier en 2015, qui vise entre autres à maximiser les recettes d'exportations et les recettes fiscales tirées du secteur extractif. Mais les réformes institutionnelles à elles seules ne peuvent pas améliorer l'impact des ressources naturelles sur le développement du Burkina Faso et poser les bases d'une transformation structurelle de l'économie.

Pour tendre vers cette transformation, il est nécessaire d'établir les liaisons intersectorielles du secteur des ressources naturelles avec les autres pans de l'économie nationale pour espérer une diversification de l'économie<sup>6</sup>. Cette option est posée comme principe directeur dans le code minier de 2015<sup>7</sup>.

Des initiatives de bonne gouvernance non encore affichées ni enracinées auxquelles adhère le pays depuis quelques années sont susceptibles de transformer positivement son économie dans un moyen terme. Il s'agit principalement de :

- l'instauration d'une culture de collaboration ;
- la capacité du pays à assurer une comptabilité de ses réserves de ressources minérales ;
- la rationalisation et l'effectivité de la norme législative et réglementaire applicable au secteur minier ;
- l'établissement d'un cadre normalisé pour l'analyse économique

6 Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, la gouvernance des ressources naturelles et la mobilisation des recettes publiques pour la transformation structurelle, 2018, page 11

7 Loi n° 036-2015/CNT du 16 juin 2015 portant Code minier du Burkina Faso, Article 41 L'étude de faisabilité doit également définir un plan d'ancrage de l'activité de la société minière à l'économie locale et nationale qui indique les liens économiques en amont et en aval avec les entreprises et agents économiques ainsi que les effets d'entraînements ;

des études de faisabilité des projets miniers ;

- la mise en place d'une structure ayant pour attribution le suivi des engagements des entreprises extractives en matière environnementale et sociale ;
- la gestion des revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles qui prenne en compte les fluctuations des cours de matières premières et qui tienne compte des générations futures en créant des fonds d'investissements dédiés<sup>8</sup> ;
- l'adoption d'une règle budgétaire qui permette d'affecter les recettes supplémentaires générées par l'exploitation minière à des dépenses favorables à la croissance dans un cadre pluriannuel, en tenant compte des contraintes de capacité et de l'instabilité des cours des produits de base. Ceci après que les autorités développent et approuvent une fiscalité minière garantissant un partage équitable de la rente minière entre l'État et les investisseurs internationaux.

8 A ce propos, lire Fonds Monétaire International, Burkina Faso, Questions générales, juillet 2014, rapport N14/230, page 28. Les autorités gouvernementales se sont opposées à la création de fonds aux investissements

# ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT : LE CIFOEB DÉPLORE LE NON-RESPECT DANS TROIS SECTEURS NOTAMMENT LA SANTÉ, L'AGRICULTURE, L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Le Burkina Faso, à l'instar de plusieurs pays africains a ratifié des textes aussi bien au niveau régional qu'international dans l'optique de mieux prendre en charge les besoins des populations dans les politiques de développement. La ratification de ces textes traduit de ce fait son engagement pour la prise en compte d'un certain nombre de priorités liées au bien-être des populations notamment en matière d'accès aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation, l'eau potable, l'assainissement, etc. La préparation du budget de l'État doit donc obéir aux objectifs de priorités nationales tout en tenant compte desdits engagements dont le respect se traduit généralement en termes d'allocation d'un pourcentage des ressources propres des États au financement des secteurs ou domaines concernés. Dans cet article sont présentés les engagements budgétaires pris par l'État dans les domaines de la santé, l'agriculture, l'eau potable et l'assainissement de même que leur niveau de respect sur la période 2016-2020.

## Secteur de la santé

Du 26 au 27 avril 2001, les Chefs d'État et de Gouvernement africains se sont réunis à Abuja (Nigéria) lors d'un Sommet spécial pour répondre aux défis exceptionnels posés par le VIH/SIDA, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes. À l'issue de ce Sommet, les Gouvernements se sont engagés à attribuer chaque année, au moins 15% du total de leurs budgets nationaux au secteur de la santé. Cet engagement a été renouvelé en 2017 par les Présidents des Parlements nationaux des

États membres de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad qui ont reconnu la nécessité de mobiliser davantage de ressources domestiques en faveur de la santé. Ainsi, ils ont pris l'engagement d'œuvrer à travers l'exercice de leurs droits d'amendement des lois, à faire des arbitrages conséquents aux projets de budget de leurs États respectifs, afin d'obtenir des accroissements annuels successifs d'au moins 2% des budgets alloués au secteur de la santé, avec en perspective d'atteindre l'objectif minimum de 15% de la déclaration d'Abu-

ja à l'horizon de 2025.

En 2009, le Gouvernement burkinabè s'était également engagé avec l'Union Européenne à allouer annuellement au moins 12,5% de ses ressources propres au département de la santé. Ce taux a été révisé à partir de l'année 2015, passant ainsi à une part minimum de 12,7% des ressources propres à consacrer au ministère de la santé.

Le tableau ci-dessous présente la situation de mise en œuvre des engagements de l'État en matière de santé sur la période 2016-2020.

Libellé	2016	2017	2018	2019	2020
Budget Santé (en milliards FCFA)*	134,63	217,38	202,84	211,57	234,50
Dépenses de personnel	63,39	70,50	75,89	115,63	123,59
Dépenses d'acquisition de biens et services	14,94	15,51	17,22	19,12	21,53
Dépenses de transferts courants	32,98	44,96	59,40	65,91	69,41
Dépenses d'investissement (Etat seul)	23,33	86,41	50,33	10,91	19,97
Dépenses de santé dans les autres départements ministériels	29,21	19,22	19,38	8,63	14,54
Dépenses totales du Secteur Santé	163,84	236,61	222,23	220,20	249,05
Dénominateur (Budget Etat après déduction de certains éléments)	1 090,24	1 823,83	1 889,34	1 550,42	1 844,95
Part du MS (norme : ≥ 12,7%)	12,35%	11,92%	10,74%	13,65%	12,71%
Part Secteur Santé (norme : ≥ 15%)	15,03%	12,97%	11,76%	14,20%	13,50%

\* Le calcul intègre les transferts des ressources aux Collectivités Territoriales pour toutes les natures de dépenses concernées

Source : construit à partir des données extraites du CID

Il ressort dans le rapport que dans le domaine de la santé, des efforts en matière d'allocation de crédits budgétaires au ministère ont été enregistrés sur la période 2016-2020, mais restent insuffisants comparativement aux engagements de l'État. En effet, le taux moyen d'allocation budgétaire sur la période est de 12,27% en dépit du fait que l'engagement de l'État avec l'UE consistant à affecter au moins 12,7% des ressources propres de l'État au ministère de la santé soit respecté à partir de 2019.

Pour ce qui est de l'accord d'Abuja portant sur l'allocation d'au moins 15% du budget au secteur de la santé, il n'est respecté qu'en 2016. En effet, la part annuelle moyenne allouée au secteur sur la période 2016-2020 est de 13,49% en deçà de la norme de 15%.

## Secteur de l'hygiène et assainissement

Du 18 au 21 février 2008, le Conseil des Ministres Africains de l'Eau et de l'Assainissement (AMCOW) sur l'assainissement et l'hygiène, qui s'est réuni à Durban (Afrique du Sud), a fait le constat que près de 590 millions de personnes, soit plus de 60% de la population africaine, n'ont pas accès à un assainissement adéquat. De même le Conseil a estimé qu'environ un (1) million d'africains meurent chaque année de maladies transmises par l'eau alors que l'amélioration de l'assainissement permettrait de réduire l'incidence des maladies et d'améliorer le développement économique national ainsi que le bien être des ménages.

À cet effet, les participants ont affirmé la nécessité de repositionner l'assainissement et l'hygiène sur le programme de développement du continent

africain. Ainsi, ils ont adopté un plan d'action qui définit les activités à développer, à financer et à évaluer avant 2010 afin de remettre le continent dans une position de réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) relatifs à l'assainissement.

Au terme de la conférence, qui a aussi consacré 2008 « année internationale de l'assainissement sur le continent africain », les Ministres ont signé une Déclaration eThekweni dans laquelle ils se sont engagés, entre autres, à créer des lignes budgétaires distinctes pour l'assainissement et l'hygiène dans leurs pays et d'y consacrer au moins 0,5% de leur Produit intérieur brut (PIB).

Le tableau ci-dessous donne la situation de mise en œuvre de l'engagement de l'État dans le secteur de l'hygiène et assainissement sur la période 2016-2020.

**Tableau 2 : parts du budget de l'État allouées à l'hygiène et assainissement sur la période 2016-2020 (en milliards de F CFA)**

Libellé	2016	2017	2018	2019	2020
Budget du Programme « Assainissement des eaux usées et excréta » (en milliards FCFA)	ND	6,97	4,17	1,63	3,95
Dépenses de personnel		0,28	0,48	0,20	0,18
Dépenses d'acquisition de biens et services		0,04	0,05	0,06	0,05
Dépenses d'investissement (Etat seul)		6,65	3,63	1,37	3,72
Dépenses d'hygiène et assainissement dans les autres départements ministériels	ND	1,72	0,81	2,07	0,47
Dépenses totales du Secteur Hygiène et assainissement	ND	8,70	4,98	3,70	4,42
Dénominateur (PIB nominal en milliards de FCFA)	6 444,23	7 177,42	7 842,83	8 433,41	8 930,85
Part Secteur Hygiène et assainissement (norme : ≥ 0,5%)	ND	0,12%	0,06%	0,04%	0,05%

**Source :** construit à partir des données extraites du CID et de l'IAP

Il ressort que les allocations de crédits budgétaires au profit de l'hygiène et assainissement ressortent en moyenne annuelle à 5,45 milliards de F CFA sur la période

2017-2020. Rapporté au PIB, ces crédits budgétaires s'établissent en moyenne à 0,07% sur la période. L'engagement de l'État relatif à la déclaration d'eThekweni qui consiste à créer des lignes

budgétaires distinctes pour l'assainissement et l'hygiène et d'y consacrer au moins 0,5% du PIB est partiellement respecté sur la période 2016-2020. En effet, l'engagement relatif à la part du PIB à consacrer au secteur n'est pas respecté mais il est à noter l'existence de lignes budgétaires dédiées à l'assainissement et l'hygiène dans le budget et même la définition d'un programme budgétaire « Assainissement des eaux usées et excréta » dans le budget.

### Secteur de l'agriculture

En initiant le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), les Chefs d'État et de Gouvernement africains ont reconnu le rôle primordial de l'agriculture dans la promotion du développement global et dans l'accélération du processus d'intégration des économies africaines.

Ainsi en 2003, aux termes du Sommet de l'Union Africaine tenu à Maputo (Mozambique),

les Chefs d'État et de Gouvernement, dans l'optique de faciliter la réalisation des objectifs du PDDAA, se sont engagés à adopter des politiques saines de développement agricole et rural et d'allouer chaque année au moins 10% de leurs budgets nationaux à leur mise en œuvre, dans un délai de cinq (05) ans.

Au plan sous régional, la Politique agricole régionale pour la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP) a été adoptée en janvier 2005 pour servir de cadre de mise en œuvre du PDDAA et contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social, et à la réduction de la pauvreté. Ainsi, l'instrument de mise en œuvre de l'ECOWAP/ PDDAA devrait s'opérationnaliser à travers un Programme national d'investissements agricoles (PNIA) dans chacun des pays membres.

Au Burkina Faso, l'exécution

de ce programme qui a débuté en 2009 avait pour objectifs à l'horizon 2015 d'accroître de 6% le PIB, de réduire la pauvreté de moitié et d'affecter annuellement au moins 10% des ressources propres du pays au secteur agricole.

L'année 2014 a été consacrée « année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique » par l'Union africaine (UA). Ainsi, lors de son 23ème sommet tenu à Malabo (Guinée Equatoriale) du 26 et 27 juin, les Chefs d'État et de Gouvernement se sont engagés à renforcer les investissements publics et privés dans l'agriculture à travers notamment le respect de l'engagement pris d'allouer au moins 10% des dépenses publiques au secteur agricole et d'en garantir l'efficacité et l'efficience.

Le tableau ci-dessous présente la situation de mise en œuvre de l'engagement de l'État dans le secteur de l'agriculture sur la période 2016-2020

**Tableau 3 : parts du budget de l'État allouées à l'agriculture sur la période 2016-2020**

Libellé	2016	2017	2018	2019	2020
Budget des départements en charge du secteur du développement rural (en milliards FCFA)*	101,15	209,71	210,52	87,53	115,76
Dépenses de personnel	19,35	23,71	26,44	31,38	33,92
Dépenses d'acquisition de biens et services	3,25	4,52	5,00	4,26	4,11
Dépenses de transferts courants	4,98	7,19	8,31	8,51	7,84
Dépenses d'investissement (Etat seul)	73,58	174,29	170,77	43,39	69,89
Dépenses de l'agriculture dans les autres départements ministériels	ND	7,14	10,15	1,65	1,98
Dépenses totales du Secteur de l'agriculture	101,15	216,85	220,66	89,18	117,74
Dénominateur (Budget Etat après déduction de certains éléments)	1 090,24	1 823,83	1 889,34	1 550,42	1 844,95
Part Secteur Agriculture (norme : ≥ 10%)	9,28%	11,89%	11,68%	5,75%	6,38%

Le calcul intègre les transferts des ressources aux Collectivités Territoriales pour toutes les natures de dépenses concernées

**Source :** construit à partir des données extraites du CID

La part du budget de l'État allouée au secteur de l'agriculture sur la période 2016-2020 se situe entre 5,75% et 11,89%. Ainsi l'engagement de l'État relatif à la déclaration de Maputo qui consiste à affecter au moins 10% des ressources propres du pays au secteur agricole est respecté seulement en 2017 et 2018.

**La rédaction**

## LES CLUBS CIFOEB : SUSCITER LE DÉBAT SUR LES PROBLÉMATIQUES DE BONNE GOUVERNANCE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES EN MILIEU UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL

Le Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget (CIFOEB) attaché à sa mission de promotion de la bonne gouvernance économique et financière a mis en place des « clubs CIFOEB » dans deux universités (Université Saint Thomas D'Aquin et Thomas SANKARRA) et deux écoles de formations professionnelles (ENAM et ENAREF) à titre pilote. Le but est non seulement de stimuler la recherche sur le budget et la gouvernance financière chez les jeunes étudiants et élèves fonctionnaires qui sont appelés à gérer les deniers publics à l'avenir, mais aussi vulgariser les résultats de recherches scientifiques en lien avec les finances publiques.



Photo de famille avec les lauréats du championnat d'art oratoire de l'Université Saint Thomas Daquin

Les Clubs CIFOEB ont pour but de susciter un intérêt particulier chez la jeunesse scientifique et professionnel pour les questions de bonne gouvernance économique

et financière au Burkina Faso et appeler à un engagement de tous dans l'optique d'asseoir les bases d'un développement socioéconomique vertueux. C'est un instru-

ment de devant servir de cadre de rencontre et de travail pour les étudiants et élèves fonctionnaires partageant les préoccupations liées à la participation citoyenne dans le

processus budgétaire et la transparence dans la gestion des finances publiques.

A travers donc ces clubs, les travaux de recherches des universitaires et des professionnels dans le domaine budgétaire sont mis à débat dans l'optique de les mettre en lumière au profit des jeunes universitaires. C'est aussi un tremplin pour les jeunes étudiants désireux de travailler sur les thématiques de la transparence ou de gouvernance financière dans le cadre de leur mémoire.

La mise en place de clubs par le CIFOEB vise à associer les universités et les écoles de formations professionnelles dans la réalisation de sa mission de promotion de la bonne gouvernance au Burkina Faso. S'inscrivant dans

cette logique, les clubs CIFOEB ont organisé au cours de cette année des théâtres de sensibilisation et des débats oratoires sur des thèmes de finances publiques. Ces concours de débat oratoire offrent des cadres aussi instructifs que d'interpellations, mais mieux, d'éducation et de sensibilisation sur l'optimisation dans la gestion des ressources de l'État. Ce jeu de confrontation d'idées à travers la pratique d'art oratoire sur les questions budgétaires a pour but de faire des jeunes participants des acteurs et des ambassadeurs de la bonne gouvernance économique et financière au Burkina Faso

Par ailleurs, des conférences publiques ont été organisées par les clubs CIFOEB avec l'appui d'experts en finances publics

dans le souci de toucher un grand nombre de jeunes universitaires afin de favoriser l'avènement d'une gouvernance économique qui tient compte de l'équité intergénérationnelle.

Convaincu que l'engagement de certains acteurs du monde universitaire notamment les chercheurs, les étudiants dans la promotion de la bonne gouvernance économique et financière peut conduire à une gestion vertueuse et transparente des ressources publiques de manière durable, le CIFOEB se déploiera dans d'autres universités et écoles de formation en mettant en place d'autres clubs.

**La rédaction**

***Lisez et faites lire « Focus Budget »***

Le CIFOEB traduit sa reconnaissance à l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers pour leurs soutiens multiformes dans la conduite de sa mission de promotion de la bonne gouvernance économique et financière au Burkina Faso.



Centre d'Information, de Formation  
et d'Etudes sur le Budget

---

***Le CIFOEB, un centre d'excellence en matière d'informations et d'analyses budgétaires.***



# Bonne Année 2021

Bonne et heureuse année à toutes et à tous. Puisse 2021 être pour nous, pour nos partenaires techniques et financiers et nos OSC sœurs une année de réalisation de nos objectifs communs !!!



Centre d'Information, de Formation  
et d'Etudes sur le Budget